

Produit

Couplant B

Version 2

Date

06/05/2025

Page

1/8

## RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : B

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Couplant pour contrôle non destructif par ultrasons, usage industriel.

Pas d'utilisation déconseillée

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SOFRANEL

Tél : +33 (0)1 39 13 82 36

59 Rue Parmentier

Fax : +33 (0)1 39 13 19 42

78500 Sartrouville

e-mail : [infosof@sofranel.com](mailto:infosof@sofranel.com) [www.sofranel.com](http://www.sofranel.com)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>

## RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations : non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement : pas d'information complémentaire

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations. : non applicable.

### 2.3 Autres dangers

Aucun danger dans des conditions normales d'utilisation

Le produit ne répond pas aux critères de classification PBT et vPvB

La substance n'apparaît pas dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnue comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

## RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1. Substances : Monoconstituant

Identification	CAS	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Glycérol	n° CAS: 56-81-5 Numéro CE: 200-289-5 N° REACH: 1907/2006/EC Annex V.9	> 99%	Non classé

### 3.2. Mélanges : Non applicable

Produit

Couplant B

Version 2

Date

06/05/2025

Page

2/8

## RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général	: En cas de malaise consulter un médecin.
Premiers soins après inhalation	: Amener la victime à l'air libre. Troubles respiratoires: consulter un médecin/service médical.
Premiers soins après contact avec la peau	: Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	: Pas d'informations supplémentaires disponibles.
Symptômes/effets après inhalation	: Sous l'action de la chaleur: Irritation des voies respiratoires. Irritation des muqueuses nasales. Toux.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Pas d'effet connu avec ce produit.
Symptômes/effets après ingestion	: APRÈS INGESTION EN GRANDE QUANTITÉ: Nausées. Maux de tête. Vomissements. Diarrhée. Troubles gastro-intestinaux. Modification du taux sanguin/de la composition sanguine. Troubles du rythme cardiaque. Insuffisance rénale. Déshydratation

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée n'est disponible.

## RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**5.1. Moyens d'extinction appropriés** : Pas d'information complémentaire.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: DANGER D'INCENDIE DIRECT: Combustible. DANGER D'INCENDIE INDIRECT: À température > point d'éclair: risque d'incendie/explosion accru.
Danger d'explosion	: Aucun danger d'explosion direct.

**5.3. Conseils aux pompiers** : Pas d'information complémentaire.

## RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Délimiter la zone de danger. Incendie/échauffement: faire fermer portes et fenêtres par voisinage. En cas d'incendie/échauffement: envisager l'évacuation. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Pour les non secouriste** : pas d'information complémentaire

**Pour les secouristes** : pas d'information complémentaire

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** : Pas d'information complémentaire.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** : Pas d'information complémentaire.

**6.4. Référence à d'autres rubriques** : Pas d'information complémentaire.

## RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Température de manipulation :  $\geq 10$  °C au-dessus du point de fusion.

Produit

Couplant B

Version 2

Date

06/05/2025

Page

3/8

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Informations sur le stockage en commun : CONSERVER À L'ÉCART DE: Agents d'oxydation. acides. acides forts. bases. bases fortes.

Lieu de stockage : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Conserver à température ambiante. Conserver à l'abri des rayons solaires directs. Conforme à la réglementation.

Prescriptions particulières concernant l'emballage : Stocker dans un récipient fermé. Convenablement étiqueté. Tenir au sec, propre. Conforme à la réglementation. Mettre l'emballage fragile dans un conteneur solide.

Matériaux d'emballage : MATERIAU APPROPRIE: acier. aluminium. fer. matière synthétique. verre.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) : pas d'information complémentaire

## RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1 Valeurs limites nationales d'exposition professionnelle et biologiques : Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.2. Procédures de suivi recommandées : Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.3. Contaminants atmosphériques formés : Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.4. DNEL et PNEC : Pas d'informations complémentaires disponibles

8.1.5. Bande de contrôle : Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés : Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.2. Équipements de protection individuelle : Equipement de protection individuelle: Gants. Lunettes de sécurité. Vêtements de protection. Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



8.2.2.1. Protection des yeux et du visage : Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.2.2. Protection de la peau : Autres protecteurs de la peau Vêtements de protection - sélection du matériau: Bonne résistance: Caoutchouc naturel. Néoprène. Chlorure de polyvinyl (PVC). Viton. Moins bonne résistance: Caoutchouc styrène-butadiène. Faible résistance: Polyuréthane

8.2.2.3. Protection des voies respiratoires : Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.2.4. Protection contre les risques thermiques : Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'environnement : Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat d'agrégation (20°C) : Liquide

Couleur : Incolore à jaune clair.

Apparence (température ambiante) : Liquide.

Odeur : Inodore.

Seuil olfactif : Pas disponible

Point de fusion : Pas d'informations supplémentaires disponibles

Point de congélation : ca. 18 °C

Point de ramollissement : < 20 °C Point d'ébullition : 290 °C (1013 hPa)

Inflammabilité : Pas disponible

Limites d'explosivité : 2.7 - 19 vol %

Limite inférieure d'explosion : Pas disponible

Limite supérieure d'explosion : Pas disponible

Point d'éclair : 199 °C (Closed cup, 1013 hPa, ISO 2719: Flash point (Pensky-Martens))

Produit **Couplant B** Version 2 Date **06/05/2025** Page **4/8**

Température d'auto-inflammation	: 370 °C (T2)
Température de décomposition	: 290 °C pH : 6 - 7.5 (10% in water)
Viscosité, cinématique	: Pas disponible
Viscosité, dynamique	: ca. 1150 mPa·s (20 °C)
Solubilité	: Soluble dans l'eau. Soluble dans l'éthanol. Soluble dans l'acétone. Soluble dans l'acétate d'éthyle. Insoluble dans les huiles/grasses.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Kow)	: Pas disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: -1.75 (Experimental value, Equivalent or similar to OECD 107, 25 °C)
Pression de la vapeur	: < 0.01 hPa (20 °C)
Pression de vapeur à 50 °C	: Pas disponible
Masse volumique	: ca. 1260 kg/m <sup>3</sup> (25 °C) ca.1249 kg/m <sup>3</sup> (40 °) ca.1209 kg/m <sup>3</sup> (100 °C)
Densité relative	: 1.26 (20 °C)
Densité relative de vapeur à 20 °C	: 3.2 (valeur calculée)
Densité relative de saturation mélange vapeur/air	: 1
Caractéristiques d'une particule	: Non applicable

## 9.2. Autres informations

### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Limites d'explosivité	: 2.7 - 19 vol %
Température critique	: 452 °C

### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Conductivité	: 6400000 pS/m
Teneur en COV	: < 1 % (1999/13/EC; 2004/42/EC; 2010/75/EU; SR 814.018)
Autres propriétés	: Soluble dans l'eau, Soluble dans l'éthanol, Soluble dans l'acétone, Soluble dans l'acétate d'éthyle, Insoluble dans les huiles/grasses, Peu volatil, Gaz/vapeur plus lourde que l'air à 20 °C, Hygroscopique, Réaction neutre, Limpide, Sirupeux

## RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**10.1. Réactivité :** Se décompose suite à une montée en température: libération de gaz/vapeurs toxiques/corrosifs/combustibles (acroléine). Formation de CO et de CO<sub>2</sub> en cas de combustion. Peut polymériser en cas d'élévation de température. Réagit violemment avec les oxydants (forts): risque d'incendie/explosion (accru). Réagit avec (certains) acides: risque d'incendie/explosion (accru)..

**10.2. Stabilité chimique :** Hygroscopique.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses :** Pas d'informations complémentaires disponibles.

**10.4. Conditions à éviter :** Pas d'informations complémentaires disponibles

**10.5. Matières incompatibles :** Pas d'informations complémentaires disponibles

**10.6. Produits de décomposition dangereux :**  
Echauffement/combustion: libération de gaz/vapeurs toxiques/combustibles (acroléine).

## RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Produit **Couplant B** Version 2 Date **06/05/2025** Page **5/8**

Toxicité aiguë (orale) : Non classé  
 Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé  
 Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

**GLYCERINE (56-81-5)**

DL50 orale rat : 27200 mg/kg (OECD 401: Acute Oral Toxicity, Rat, Female, Experimental value, Oral, 10 day(s))  
 DL50 cutanée lapin : > 10000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé  
 pH: 6 - 7.5 (10% in water)  
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé pH: 6 - 7.5 (10% in water)  
 Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé  
 Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé  
 Cancérogénicité : Non classé  
 Toxicité pour la reproduction : Non classé  
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé  
 Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé  
 Danger par aspiration : Non classé

**GLYCERINE (56-81-5)**

Viscosité, cinématique : ca. 912.698 mm<sup>2</sup>/s

**11.2 Informations sur les autres dangers :** Pas d'informations complémentaires disponibles

**RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**12.1. Toxicité**

Ecologie - général : Pas d'informations supplémentaires disponibles.  
 Ecologie - air : TA Luft Classe 5.2.5.  
 Ecologie - eau : Pollue faiblement l'eau (eaux de surface)  
 Pas nocif pour les poissons (CL50(96h) >1000 mg/l)  
 Pas nocif pour les organismes aquatiques (CE50 >1000 mg/l)  
 Pas nocif pour les algues  
 Pas nocif pour les bactéries  
 Bioaccumulation: sans objet  
 Ralentit la digestion de la boue activée à >1000 mg/l 50%  
 Facilement biodégradable dans l'eau (OECD 301D: 82%; 20 jours)  
 Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé  
 Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

**GLYCERINE (56-81-5)**

CL50 - Poisson [1] 54000 mg/l (96 h, SALMO GAIARDNERI/ ONCORHYNCHUS MYKISS)  
 CL50 - Poisson [2] > 1000 mg/l (96 h, PISCES)  
 CL50 - Autres organismes aquatiques [1] > 1000 mg/l (96 h)  
 CE50 - Crustacés [2] > 10000 mg/l (24 h, DAPHNIA MAGNA, LOCOMOTION)

Produit **Couplant B** Version 2 Date **06/05/2025** Page **6/8**

CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	> 1000 mg/l (BACTERIA, BOUE ACTIVÉE)
TLM - Poisson [1]	> 1000 ppm (96 h, PISCES)
TLM - Autres organismes aquatiques [1]	> 1000 ppm (96 h)
Seuil toxique - Autres organismes aquatiques [1]	2900 mg/l (192 h, MICROCYSTIS AERUGINOSA, TEST DE TOXICITE)
Seuil toxique - Autres organismes aquatiques [2]	> 10000 mg/l (16 h, PSEUDOMONAS PUTIDA, TEST DE TOXICITE)
Seuil toxique - Algues [1]	> 10000 mg/l (168 h, SCENEDESMUS QUADRICAUDA, TEST DE TOXICITE)

## 12.2. Persistance et dégradabilité.

<b>GLYCERINE (56-81-5)</b>	
Demande biochimique en oxygène (DBO)	0.87 g O <sub>2</sub> /g matière
Demande chimique en oxygène (DCO)	1.16 g O <sub>2</sub> /g matière (ISO 15705)
DThO	1.217 g O <sub>2</sub> /g matière
DBO (% de DThO)	71 % DTO

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation non prévu.

<b>GLYCERINE (56-81-5)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1.75 (Experimental value, Equivalent or similar to OECD 107, 25°C)

## 12.4. Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

<b>GLYCERINE (56-81-5)</b>	
Tension superficielle	0.063 N/m (20°C)
Ecologie - sol	Biodégradabilité dans le sol: aucun renseignement disponible.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB : Le produit ne répond pas aux critères de classification PBT et vPvB.

## 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien : Pas d'informations complémentaires disponibles.

## 12.7. Autres effets néfastes : Pas d'informations complémentaires disponibles.

## RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Evacuation	: Absorber liquide répandu dans matériaux tels que: sable, terre, vermiculite, ou kieselguhr, pierre à chaux broyée, Mettre le produit absorbé dans un récipient qui se referme, Matériau approprié du récipient: voir "Manipulation", Rincer les restes avec beaucoup d'eau, Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail
Législation régionale (déchets)	: Pas d'informations supplémentaires disponibles.
Ecologie - déchets	: LWCA (Pays-Bas): KGA catégorie 03. Recycler par distillation. Eliminer dans un incinérateur agréé équipé d'un post-brûleur et d'un laveur de gaz de fumée. Ne pas déverser dans les eaux de surface.
Code catalogue européen des déchets (CED)	: Pas d'informations supplémentaires disponibles.

## RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

Produit

Couplant B

Version 2

Date

06/05/2025

Page

7/8

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification :** N/A

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU :** N/A

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport :** Non dangereux.

**14.4. Groupe d'emballage :** N/A

**14.5. Dangers pour l'environnement :** N/A

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :** N/A

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI :** N/A

## RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

### 15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Annexe XVII de REACH (Liste de restriction) Non listé dans l'annexe XVII de REACH

Annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation) Non listé dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Liste candidate REACH (SVHC) Non listé dans la liste des substances candidates de REACH

Règlement PIC (UE 649/2012, consentement préalable en connaissance de cause) Non listé dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012)

Règlement POP (UE 2019/1021, polluants organiques persistants) Non listé dans la liste POP (Règlement UE 2019/1021)

Règlement sur l'appauvrissement de la couche d'ozone (UE 1005/2009) Non listé dans la liste des substances appauvrissant la couche d'ozone (Règlement UE 1005/2009)

Directive COV (2004/42/CE, composés organiques volatils)

Teneur en COV : < 1 % (1999/13/EC; 2004/42/EC; 2010/75/EU; SR 814.018)

Règlement sur les précurseurs d'explosifs (UE 2019/1148) Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs d'explosifs (Règlement UE 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation des précurseurs d'explosifs)

Règlement sur les précurseurs de drogues (CE 273/2004) Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des précurseurs de drogues (Règlement CE 273/2004 relatif à la fabrication et à la mise sur le marché de certaines substances utilisées pour la fabrication illicite de stupéfiants et de substances psychotropes)

#### 15.1.2. Directives nationales

Inventaires de produits chimiques : Conforme à AIIC, DSL, EAEU, ECST, ENCS, EU REACH, IECS, INSQ, ISHL, ISRAEL, KECL, NZIoC, PICCS, TECI, TSCA, VNCI

KKDIK numéro : KKDIK Annexe V.9

K-REACH (Korea) : exempté de (pré)enregistrement conformément à l'Appendix 1.4 de K-REACH

UK-REACH (Great Britain) : exempté d'enregistrement

Suisse OChim (RS 813.11) : Cette substance n'est pas soumise à l'obligation d'enregistrement conformément à l'Art.61 de l'Ordonnance sur les produits chimiques (OChim)

#### Allemagne

Classe de danger pour l'eau (WGK) : WGK 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la AwSV; N° ID 116)

Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV) : Non soumis à/au Arrêté concernant les incidents majeurs.

#### Pays-Bas

Catégorie ABM : B(5) - faible risque pour les organismes aquatiques

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : La substance n'est pas listée

SZW-lijst van mutagene stoffen : La substance n'est pas listée

SZW-lijst van reprotoxische stoffen - Borstvoeding : La substance n'est pas listée

SZW-lijst van reprotoxische stoffen - Vruchtbaarheid : La substance n'est pas listée

SZW-lijst van reprotoxische stoffen - Ontwikkeling : La substance n'est pas listée

Produit

**Couplant B**

Version 2

Date

**06/05/2025**

Page

**8/8**

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique nécessaire: la substance n'est pas classée et exemptée de règlement CE n° 1907/2006 (REACH) conformément à l'annexe V, point 9.

## RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Conseils de formation

Légende des inventaires chimiques

: Pas d'informations supplémentaires disponibles.

: AIIC = Australian Inventory of Industrial Chemicals

DSL = Canadian Domestic Substances List

EAEU = Eurasian Economic Union Unified list of chemicals

ECST = Existing Chemical Substances Inventory of Taiwan

ENCS = Japanese Existing and New Chemicals Substances List

EU REACH = European Union REACH Regulation 1907/2006

IECSC = Inventory of Existing Chemicals Substances in China

INSQ = Mexico National Inventory of Chemical Substance

ISHL = Japanese Industrial Safety and Health Law Substances

ISRAEL = Proposed Israel Hazardous Substances List, 2007

KECL = Korean Existing Chemical List

NZIoC = New Zealand Inventory of Chemicals

PICCS = Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substance

TECI = Thailand FDA Existing Chemicals Inventory

TSCA = USA Toxic Substances Control Act

VNCI = Vietnam National Chemicals Inventory